

Le plan pour intégrer les mineurs isolés « est en deçà d'une prise en charge correcte » en Finistère

Un réseau d'associations qui aident des mineurs non accompagnés dans le Finistère tire la sonnette d'alarme, depuis la mise en place du plan du Département. Depuis la fermeture du service départemental de Quimper, les structures s'inquiètent des afflux centralisés en nombre à Brest. Aussi, elles dénoncent des évaluations pour déterminer l'âge des jeunes « trop expéditives et mal faites ».



Benjamin Maucci, du Temps partagé de Quimper, Sandrine Corre, coordinatrice de l'école alternative des monts d'Arrée de Pleyber-Christ et Patrick Gardet de l'Adjim à Brest. Tous les trois pointent des dysfonctionnements dans le plan d'action du Département pour mieux intégrer les mineurs étrangers non accompagnés.

Objectif : une meilleure insertion des mineurs non accompagnés dans le Finistère. C'est le plan développé par le conseil départemental depuis la fin de l'année 2022. Or, des associations qui suivent ces jeunes migrants isolés et désormais regroupées en réseau, pointent d'ores et déjà « **des dysfonctionnements. Ce plan est en deçà d'une prise en charge correcte sur le terrain** ». Elles ont créé en semble une plateforme de suivi commune pour observer les effets de ce plan.

Avant le plan d'action pour l'intégration des mineurs non accompagnés, quelle était la situation ?

Le Département a l'obligation légale de mettre à l'abri ces enfants étrangers de moins de 18 ans, présents sur le territoire sans adulte.

Ils sont pour beaucoup hébergés en hôtels, en attendant leur prise en charge, « **qui pouvait durer de six à neuf mois** », rappelle Maël de Calan, président du Département. Un plan plus performant pour leur intégration a été mis en place, pour un accès facilité aux papiers, et donc aux droits. Et stopper l'hébergement en hôtel.

Mis en place, que s'est-il passé ?

Le service dédié à leur accueil, à Quimper, a fermé en décembre 2022, pour être recentré à Brest. Mais l'afflux est continu et en augmentation. 85 seraient hébergés actuellement à l'hôtel des Gens de mer, faute de mieux : les deux foyers prévus par le plan ne sont pas prêts.

« **La situation est explosive, les capacités d'accueil brestoises sont saturées. De plus, nous en avons recueilli dix-sept, car leur âge mineur n'a pas été reconnu à cause des évaluations expéditives. Dans ces cas-là, ils sont expulsés** », alerte Patrick Gardet, membre de la collégiale de l'ADJIM (Accompagnement des jeunes migrants mineurs), à Brest. Avec Le Temps partagé à Quimper et l'école alternative des monts d'Arrée à Pleyber-Christ, cette association fait partie d'un réseau qui a analysé le plan du département depuis début 2023.

Dans le Finistère comme partout sur le territoire français, il y a un afflux très important de ces mineurs. Les services du Département affirment cependant « **qu'aucun n'est à la rue. Ils sont tous pris en charge** ».

Est-ce que le traitement des dossiers de MNA a-t-il été accéléré ?

Oui, mais « **ce n'est pas bien fait : ce sont des évaluations flash**, tacle Sandrine Corre, coordinatrice de l'école alternative des monts d'Arrée, à Pleyber-Christ. **Nous entamons souvent des démarches, comme des recours aux décisions de justice, pour que le jeune soit enfin reconnu mineur.** »

Mais pour le président du Département, « **la manière de faire nos évaluations n'a pas changé depuis l'application du plan. Ce n'est pas de l'abattage de dossiers** ». Les services concernés du conseil départemental précisent cependant que « **sur les six derniers mois, il y a eu une dizaine de recours au cours desquels l'âge mineur du jeune a été reconnu dans un second temps par la justice** ».

Où en sont les projets de deux foyers d'accueil dans la région brestoise ?

« **Ils ne sont pas finalisés** », soulève Benjamin Maucci, membre de la commission juridique du Temps partagé, à Quimper. Ces foyers n'ont pas encore de local. « **Nous avons le projet d'acheter un bâtiment, mais la vente a été annulée au dernier moment. Nous continuons à prospecter** », justifie Maël de Calan.

Ces cent places d'hébergement n'ouvriront pas avant la fin de l'année, peut-être même 2024. Actuellement, il y a 350 mineurs non accompagnés en Finistère.

Quels autres aspects du plan interrogent les associations ?

Elles pointent l'ambition du plan de favoriser l'insertion des jeunes à 80 % par l'apprentissage. « **Il faudrait aussi écouter les envies des jeunes** », commente Patrick Gardet.

Enfin, ils relèvent que le plan doit s'appuyer sur d'autres institutions qui sont déjà en tension, comme l'Éducation nationale, la justice, les autorisations de travail, etc. « **A moyens constants, c'est voué à l'échec.** »

